



---

**627ème séance plénière**

FSC Journal No 633, point 8 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 14/10**  
**ATELIER DE L'OSCE POUR DÉTERMINER LE RÔLE APPROPRIÉ**  
**DE L'OSCE DANS LA FACILITATION DE LA RÉOLUTION 1540**  
**(2004) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

27 et 28 janvier 2011

**I. Ordre du jour**

**Jeudi 27 janvier 2011**

10 heures – 10 h 30

Séance d'ouverture

- Approbation de l'ordre du jour ;
- Déclarations liminaires des présidents du FCS et du CP ;
- Allocutions de bienvenue prononcées par les chefs de délégation des États-Unis d'Amérique, de la Belgique et de l'Italie.

10 h 30 – 11 h 30

Séance de travail 1 : point de vue du Comité quant au rôle approprié d'une organisation régionale

- i) Allocution de l'orateur principal (Comité de l'ONU) sur la situation actuelle, les préoccupations et la voie à suivre ;
- ii) Aperçu général de la mise en œuvre de la résolution 1540 par :
  - le Bureau des affaires de désarmement (UNODA) ;
  - l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ;
  - l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ;
  - l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAAC) ;

- l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques (BWC ISU).

11 h 30 – midi                      Pause café

Midi – 13 heures                      Séance de travail 1 (suite)

- iii)    Points de vue des représentants nationaux et identification des besoins nationaux ;
- iv)    Exposés de représentants du Secrétariat de l'OSCE :
  - Unité d'action contre le terrorisme ;
  - Centre de prévention des conflits (CPC) ;
  - Unité pour les questions stratégiques de police.

13 heures – 15 heures                      Pause déjeuner

15 heures – 16 heures                      Séance de travail 2 : Partenariats public-privé et mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies

Facilitateur :  
Rapporteur :

16 heures – 16 h 30                      Pause café

16 h 30 – 17 h 30                      Séance de travail 3 : contrôles de l'utilisation finale et observation des frontières – recours au Groupe des frontières de l'OSCE

Facilitateur :  
Rapporteur :

17 h 30 – 18 heures                      Examen des suggestions existantes concernant le rôle approprié de l'OSCE dans la facilitation de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies (la liste de ces suggestions est jointe en annexe)

18 heures                                      Réception

### **Vendredi 28 janvier 2011**

10 heures – 11 heures                      Séance de travail 4 : Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et prolifération des armes de destruction massive, missions de terrain et guides des meilleures pratiques

Facilitateur :  
Rapporteur :

11 heures – 11 h 30	Pause café
11 h 30 – 13 heures	Examen des suggestions existantes concernant le rôle approprié de l'OSCE dans la facilitation de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies (suite)
13 heures – 15 heures	Pause déjeuner
15 heures – 16 heures	Activités parallèles/médias
16 heures – 16 h 30	Pause café
16 h 30 – 17 h 30	Séance de clôture
	<ul style="list-style-type: none"><li>– Résumé ;</li><li>– Prochaines étapes ;</li><li>– Remarques de clôture.</li></ul>

## **II. Modalités d'organisation**

### **Organisation**

L'Atelier de l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies se tiendra à Vienne les 27 et 28 janvier 2011.

Les règles de procédure et les méthodes de travail usuelles de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à cet atelier.

Un représentant de la Présidence du FCS (Islande) présidera les séances plénières d'ouverture et de clôture.

L'atelier comportera quatre séances de travail portant sur les thèmes suivants : 1) rôle des organisations régionales ; 2) partenariats public-privé ; 3) contrôles de l'utilisation finale et observation des frontières, et 4) Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et prolifération des armes de destruction massive (ADM), missions de terrain et guides des meilleures pratiques. Les séances de travail auront pour but de formuler des recommandations pour des activités que l'OSCE pourrait mener dans chacun de ces domaines. Chaque séance sera dirigée par un modérateur qui est un spécialiste du domaine particulier examiné au cours de la séance et aura un rapporteur. Les modérateurs pourront demander l'assistance des délégations pour préparer les séances.

Une interprétation simultanée sera assurée à partir des six langues de travail de l'OSCE et dans ces langues pendant les séances d'ouverture, de travail et de clôture.

Le Président du FCS présentera, le 1er avril 2011 au plus tard, un rapport sur l'atelier.

### **Participation**

Les États participants ou les autres organisations extérieures sont encouragés à se faire représenter par des experts à l'Atelier de l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les institutions de l'OSCE, ses partenaires pour la coopération et partenaires méditerranéens pour la coopération, ainsi que les organisations non gouvernementales s'occupant de la question de la non-prolifération, telles que l'AIEA, l'OIAC et l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques, seront invités à participer à l'Atelier de l'OSCE. Veuillez consulter la liste, figurant en appendice, des organisations concernées par la résolution 1540.

### **Directives générales à l'intention des participants**

L'Atelier de l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies comportera plusieurs séances.

Les séances de travail porteront sur les thèmes principaux, présentés dans certains cas par les orateurs principaux, dont les allocutions seront suivies d'un débat sur tout thème subsidiaire pertinent que les délégués pourraient souhaiter aborder. Le but est d'avoir un débat interactif et ouvert.

Afin de favoriser un débat interactif, il est demandé aux délégations de fournir les déclarations officielles par écrit uniquement. La distribution préalable des déclarations et interventions favorisera les débats.

### **Directives à l'intention des orateurs principaux**

Dans leurs contributions, les orateurs principaux devraient définir le cadre des discussions en séance et créer les conditions requises pour un débat de fond, ciblé et interactif.

Le temps de parole maximal alloué est de dix minutes par orateur principal.

Les orateurs principaux devraient être présents tout au long de la séance pendant laquelle ils prennent la parole et être prêts à participer au débat qui suivra leur exposé.

### **Directives à l'intention des modérateurs**

Le modérateur préside la séance et a pour rôle de faciliter et d'orienter le dialogue entre les participants. Il lui incombe également de stimuler le débat en introduisant les points relatifs aux thèmes abordés pendant les séances d'ouverture et de travail, selon qu'il conviendra, afin d'élargir ou de recentrer le débat.

### **Directives concernant les délais de présentation et de distribution des contributions écrites**

Chaque orateur principal devrait présenter une contribution écrite le 19 janvier 2011 au plus tard.

Les États participants et les autres participants à l'atelier sont invités à présenter toutes les contributions écrites qu'ils souhaiteraient faire le 19 janvier 2011 au plus tard.

**APPENDICE SUR LES ORGANISATIONS CONCERNÉES PAR LA  
RÉSOLUTION 1540 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS  
UNIES  
(LISTE THÉORIQUE)**

**Comité 1540 des Nations Unies**

Ambassadeur Claude Heller, Président du Comité 1540  
Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY  
(212) 986-6373

Points de contact de l'Ambassadeur Heller :  
M. Enrique Ochoa/M. Pablo Arrocha  
eochoa@sre.gob.mx or parrocha@sre.gob.mx  
Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY

La correspondance adressée au Comité 1540 est à envoyer à l'adresse suivante :  
Secrétariat du Comité 1540  
730 Third Avenue, TB08040E  
Organisation Nations Unies, New York, NY 10017  
Télécopie : 212-963-1300  
Courriel : sc-1540-Committee@un.org

M. Richard T. Cupitt (Coordonnateur au nom du Comité d'experts)  
Bureau des experts du Comité 1540  
300 2nd Avenue, 3rd Floor  
New York  
NY 10017  
Tél : 212-963-1947  
Télécopie : 917-367-9358  
1540Experts@un.org

**Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement**

M. Sergio Duarte,  
Haut Représentant pour les affaires de désarmement  
Bureau des affaires de désarmement  
220 East 42nd Street  
Room DN-2502  
New York, NY 10017

Adresse pour la correspondance  
405 East 42nd Street New York, NY 10017  
Télécopie : 212-963-4066  
Tél : 212-963-1570

et

Gabriele Kraatz-Wadsack, Chef du Service des armes de destruction massive, Bureau des affaires de désarmement, S-3140

Adresse du Bureau :  
220 East 42nd Street  
Room DN-3501  
New York, NY 10017

Adresse pour la correspondance :  
405 East 42nd Street  
New York, NY 10017  
Tél : 212-963-3633  
Télécopie : 212-963-8892

## **OSCE**

Présidence du FCS – (session de printemps 2011) – Islande  
Ambassadeur Stefan Skjaldarson  
Mission permanente de l'Islande auprès de l'OSCE  
Naglergasse 2/8  
1010 Vienne  
Autriche  
Tél : +43 1 533 27 17  
Télécopie : +43 1 533 27 74  
Courriel : emb.Vienne@mfa.is

Président en exercice de l'OSCE (2011) – Lituanie  
M. Renatas Norkus  
Ambassadeur  
Mission permanente de la République de Lituanie auprès de l'OSCE  
Opernring 5, quatrième étage  
1010 Vienne  
Autriche  
Tél : +43 1 710 97 80  
Télécopie : +43 1 710 97 59  
Courriel : mission@lithuanianmission.at

M. Herbert Salber  
Ambassadeur  
Directeur du Centre de prévention des conflits  
Wallnerstrasse 6, deuxième étage  
1010 Vienne (Autriche)

Tél : +43 1 514 36 6121  
Télécopie : +43 1 514 36 6996  
Courriel : Herbert.Salber@osce.org

M. Vaclovas Semaskevicius  
Centre de prévention des conflits, Conseiller, Projet UNSCR 1540  
Tél : +43 1 514 36 6874  
Courriel : Vaclovas.Semaskevicius@osce.org

Knut Dreyer  
Chef de l'Unité pour les questions stratégiques de police  
Tél : +43 1 514 36 6844  
Courriel : knut.dreyer@osce.org

Raphael Perl  
Chef de l'Unité d'action contre le terrorisme  
Tél : +43 1 514 36 6710  
Courriel : Raphael.Pperl@osce.org

Mme Penny Satches Brohs  
Centre de prévention des conflits, Conseillère principale pour les questions de frontières  
Tél : +43 1 514 36 6137  
Courriel : penny.satches-brohs@osce.org

**Conseil de l'Union européenne – Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité**

Annalisa Gianella  
Représentante de l'UE pour la non-prolifération et le désarmement  
Rue de la Loi, 175  
B-1048 Bruxelles  
Tél : 32-02-281-8044  
Télécopie : 32-02-281-8155

Andreas Strub  
Coordonnateur de l'Unité  
Bureau du Représentant personnel du Haut Représentant Solana pour la non-prolifération des armes de destruction massive  
175, rue de la Loi 30 DH 27  
B-1048 Bruxelles (Belgique)  
Tél : +32-2-285-8321  
Courriel : Andreas.Strub@consilium.eu.int

Conseiller en charge des questions relatives à la résolution 1540 : Pierre-Louis Lempereur  
Pierre-Louis.lempereur@consilium.eu.int  
Rue de la Loi, 175  
B-1048 Bruxelles

Tél : 32-02-281-9368  
Télécopie : 32-02-281-8155

Ou : Fabio Della Piazza  
fabio.della-piazza@consilium.europa.eu  
Rue de la Loi, 175  
B-1048 Bruxelles  
Tél : 32-02-281-6122

### **Commission européenne**

M. Bruno Dupré  
Commission européenne  
Sécurité, lutte contre le terrorisme, non-prolifération et désarmement  
CHAR 12/50  
1049 Bruxelles  
Belgique  
Télécopie : +(32) 2-295-6202  
Courriel : Bruno.DUPRE@ec.europa.eu

M. Lars-Gunnar Wigemark, Chef de l'Unité Politique de sécurité  
Lars-Gunnar.WIGEMARK@ec.europa.eu

### **Agence internationale de l'énergie atomique**

Anita Nilsson, Directrice,  
Bureau de la sécurité nucléaire  
Agence internationale de l'énergie atomique  
Wagramer Strasse 5  
A-1400 Vienne (Autriche)  
Vilmos Cserveny, Directeur  
Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques  
v.cserveny@iaea.org

Peter Colgan (a pris la parole lors du séminaire de Pékin sur la mise en œuvre de la résolution 1540)

Bureau de la sécurité nucléaire  
Chef de section, détection et réaction  
p.colgan@iaea.org

Tim Andrews  
Bureau du Directeur de la sécurité nucléaire  
Appui programmatique  
t.andrews@iaea.org

## **Organisation du Traité de l'Atlantique Nord**

Guy B. Roberts  
Siège de l'OTAN  
Boulevard Léopold III  
B-1110 Bruxelles (Belgique)  
Tél : 32 (0) 2.707.4270  
Télécopie : 32 (0) 2.707.5230  
Courriel : roberts.guy@hq.nato.int

Ambassadeur Jacek Bylica  
Directeur du Centre de non-prolifération des armes de destruction massive  
Division Défis de sécurité émergents  
Personnel international de l'OTAN  
Boulevard Léopold III  
B-1110 Bruxelles (Belgique)  
Tél : +32 (0) 707 1901  
Télécopie : +32 (0) 707 1912  
Courriel : bylica.jacek@hq.nato.int

M. Vesselin Garvalov  
Officier d'état-major, Centre de non-prolifération des armes de destruction massive  
Division Défis de sécurité émergents  
Personnel international de l'OTAN  
Boulevard Léopold III  
B-1110 Bruxelles (Belgique)  
Tél : +32 (0) 707 1906  
Télécopie : +32 (0) 707 1912  
Courriel : garvalov.vesselin.@hq.nato.int

## **Organisation pour l'interdiction des armes chimiques**

Ambassadeur Ahmet Uzumcu  
Directeur général, OIAC  
Johan de Wittlaan 32, 2517 JR - La Haye (Pays-Bas) Tél : +31 70 416 3300, télécopie : +31  
70 306 3535

Malik Azaha-Ellahi  
Chef du Service des relations avec les gouvernements et des affaires politiques  
Département des relations extérieures  
Secrétariat technique de l'OIAC  
Johan de Wittlaan 32  
2517 JR, La Haye  
Pays-Bas  
Tél : +31 70-416-3836  
Télécopie : +31 70-416-3280  
Courriel : malik.ellahi@opcw.org

M. Krzysztof Paturej,  
Directeur du Bureau des projets spéciaux  
Secrétariat technique  
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques  
Johan de Wittlaan 32, 2517JR  
La Haye (Pays-Bas)  
Tél : +31(0)70-4163077, Télécopie : +31.(0)70-4163499

### **Organisation mondiale des douanes**

M. Kunio Mikuriya  
Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes  
Rue du Marché, 30  
B-1210 Bruxelles - Belgique  
Courriel : kunio.mikuriya@wcoomd.org  
Télécopie : +32-2-209-9292

### **Convention sur les armes biologiques**

Richard Lennane  
Directeur de l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques  
Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (Service de Genève)  
Salle C.129, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10  
Tél : (41) (0)22 917 22 30  
Télécopie : (41) (0)22 917 00 34  
Courriel : RLennane@unog.ch

### **UNODC**

John B. Sandage  
Directeur adjoint/Responsable de la Division des traités et chef du Service des traités et des affaires juridiques, Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne (Autriche)  
(+43-1) 26060-4229 (tél.)  
(+43-699) 1459-4229 (portable)  
john.sandage@unodc.org

Ketil Ottersen (M.), Coordonnateur principal de programme, Unité application de la loi, criminalité organisée et lutte contre le blanchiment d'argent  
Division des opérations  
Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime  
Bureau : D-1472  
Boite postale 500  
1400 Vienne

Autriche  
Tél : (+43-1) 26060-5528  
Portable : (+43-699) 0699-14595528  
Courriel : ketil.ottersen@unodc.org  
Site Web : www.unodc.org

### **Comité Zangger**

Président par intérim et Secrétaire du Comité :  
M. Graham Styles  
Premier Secrétaire  
Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne  
Jauresgasse 12  
A-1030 Vienne  
Autriche  
Tél : (+43 1) 716 13 – 4296  
Télécopie : (+43 1) 716 13 - 4900  
Courriel : graham.styles@fco.gov.uk  
Internet : www.britishembassy.at/direct/ukmis.shtml

### **Groupe des fournisseurs nucléaires**

S. E. l'Ambassadrice Jennifer Macmillan  
Présidente du groupe des fournisseurs nucléaires  
Mission permanente de la Nouvelle Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies et  
des organisations internationales à Vienne (Autriche)  
Courriel : jennifer.macmilan@mfat.govt.nz

Ou

M. Yasuyuki Ebata  
Chef, Point de contact  
Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies et des  
organisations internationales à Vienne (Autriche)  
Télécopie : +43 (0)1 263 6750  
Courriel : poc.nsg@pocnesg.info; yasuyuki.ebata@mofa.go.jp

### **Groupe de l'Australie**

Joannah Leahy  
Responsable de la Section de lutte contre la prolifération  
Division de la sécurité internationale  
Département des affaires étrangères et du commerce  
Tél : + 61 2 6261 1257  
Télécopie : + 61 2 6261 2151

Courriel : joannah.leahy@dfat.gov.au

### **Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM)**

Le point de contact est M. Florent Aydalot, du Ministère français des affaires étrangères,  
[florent.aydalot@diplomatie.gouv.fr]

Le Président du RCTM est :

L'Ambassadeur Santiago Mourao (Brésil). Santiago.mourao@itamaraty.gov.br

### **Arrangement de Wassenaar**

Ambassadeur Thomas Greminger  
Président de l'Arrangement de Wassenaar  
Mahlerstr. 12, Stg. 5  
A-1010 Vienne  
Autriche  
Courriel : secretariat@wassenaar.org

### **Code de conduite de La Haye**

Ronald Sturm, Ministère autrichien des affaires étrangères  
ronald.sturm@bmeia.gv.at, hcoc@bmeia.gv.at  
Tél : 050 11 50 3435

Autre personne à contacter :  
Clemens Mayr-Harting  
clemens.mayr-harting@bmeia.gv.at  
Tél : 050 11 50 3363

### **Interpol**

Joris De Baerdemaeker  
Coordonnateur du programme de prévention du bioterrorisme  
OIPC – Interpol  
Secrétariat général  
200, quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon - France  
Tél : (33) 4 72 44 74 15  
Télécopie : (33) 4 72 44 57 20  
Courriel : j.debaerdemaeker@interpol.int

**Bureau du Représentant spécial d'Interpol auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Michael Olmsted

Représentant spécial de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

One United Nations Plaza, Room 2610

New York, NY 10017

Tél : +1 917-367-3456

Télécopie : +1 917-3667-3476

Personne à contacter : Mme Michaela Ragg

Courriel : [m.ragg@interpol.int](mailto:m.ragg@interpol.int)

## **LISTE THÉORIQUE DES SUGGESTIONS EN RAPPORT AVEC LA RÉSOLUTION 1540 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

1. L'Atelier de l'OSCE donnera aux États participants l'occasion d'examiner les éventuels domaines d'action spécifiques pour l'OSCE. Ces activités pourraient notamment inclure (conformément au document SEC.GAL/107/10) :
  - L'élaboration d'un manuel de l'OSCE sur les guides des meilleures pratiques pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, portant notamment sur les aspects ci-après :
    - Contrôles à l'exportation et transbordement (FSC.DEC/7/09) ;
    - Pratiques interdisant aux acteurs non étatiques l'acquisition et l'utilisation d'ADM ;
    - Comptabilisation et sécurité effectives des éléments connexes aux ADM ;
    - Renforcement de la protection physique des éléments connexes aux ADM ;
    - Mise en place de contrôles aux frontières pour ce qui est des éléments connexes aux ADM ;
  - La fourniture aux États participants de l'OSCE et à ses partenaires pour la coopération d'une assistance en ce qui concerne l'élaboration de plans d'action nationaux et d'une législation nationale ;
  - Le partenariat entre l'OSCE et d'autres acteurs pour assurer l'efficacité de ses propres activités ;
  - L'instauration d'une coopération et d'une coordination internes entre les États participants actifs et au sein du Secrétariat, dans le but de s'assurer de la participation de toutes les unités thématiques s'occupant de criminalité transfrontière, de gestion des frontières, de terrorisme et de traite des êtres humains, etc. ;
  - La fourniture d'une assistance en ce qui concerne l'élaboration de plans de mise en œuvre nationaux en tant que moyen pour apporter des informations supplémentaires et renforcer la législation nationale ;
  - Des activités de sensibilisation ;

- La fourniture d'une assistance pratique aux États participants qui en feraient la demande ;
- Des activités de formation.

2. Les suggestions ci-après sont tirées de la lettre en date du 29 décembre 2009 adressée par le Président du Comité créé en vertu de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, M. Jorge Urbina, à la Présidence britannique du Forum pour la coopération en matière de sécurité de l'OSCE :

- Contribution de l'OSCE aux ateliers sur la mise en œuvre de la résolution 1540 organisés par l'UNODA ;
- Tenue d'ateliers conjoints de renforcement des capacités en Asie centrale et en Europe orientale qui pourraient être organisés sous la direction de l'OSCE ;
- Contribution éventuelle de l'OSCE à des activités organisées à l'extérieur de sa région, notamment par la mise en commun de ses meilleures pratiques et de l'expérience de ses membres dans la mise en œuvre de la résolution 1540 ;
- Identification d'autres possibilités de coopération entre l'OSCE et le Comité 1540.